Conseil municipal du 12 avril 2018

La séance du 12 avril 2018 a été essentiellement consacrée au vote du budget 2018.
Pour la commune :
-Après le vote des subventions communales aux associations,
- il a été procédé au vote des taux des trois taxes : taxe d'habitation et taxes foncières qui restent sans changement :
Taxe d'habitation : 15, 72%
Taxe foncière propriétés bâties : 17,99%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 122,02%,
- puis à l'affectation des résultats issus du compte administratif voté le 20 mars 2018.
Pour la commune, l'excédent de fonctionnement au 31/12/2017 s'élève à 139 565€ et il est affecté en totalité à la section d'investissement
-Le budget communal 2018 s'équilibre en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement à : 1 921 457€, à un niveau sensiblement équivalent aux années précédentes.
En section d'investissement à : 1 408 627€. Les principales dépenses concernent la fin des travaux d'extension du cimetière, la fin des travaux de réfection du chauffage du groupe scolaire. Parmi les travaux nouveaux :
- le programme important de numérisation à l'école avec l'installation, le câblage et la fourniture de tableaux numériques et d'ordinateurs.
- La poursuite de l'aménagement du bourg rue Vercingétorix, place du Chancel, carrefour du cimetière
- Les travaux de rénovation des réseaux et de voirie sur la RD 757 -rue du général d'Orcet et rue des Percèdes-.
Autres points examinés :
-vote d'une convention avec le SIEG pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication au carrefour du cimetière
-vote d'une convention avec BIO63 pour l'utilisation d'un terrain au stade Marcel Fournier à l'occasion du marché bio du vendredi après-midi.
-vote d'une convention avec la société d'autoroute APRR. Dans le cadre de l'élargissement de l'A75, des mesures compensatoires aux impacts de ce projet sont mises en œuvre. Pour Orcet il s'agira de préserver le patrimoine naturel du Puy de Marmant en appliquant un plan de gestion écologique..

Pour le service assainissement : l'excédent de fonctionnement de 272 234 €, résultant du compte administratif voté le 20 mars 2018, reste en section de fonctionnement.
Le budget 2018 du service annexe d' assainissement s'établit à :
447 559€ en fonctionnement
815 746€ en investissement qui comprend deux postes principaux : les travaux d'assainissement de la RD 757 et l'assainissement du Petit orcet